

Vallées

Bulletin annuel de la commune de Vallées-en-Champagne

Nouvelles

2018

Baulne-en-Brie ; Chézy ;

Emoy ; Evril ;

Feuillet ; Fourche ;

Grand Fontaine ;

La Chapelle-Monthodon ;

La Cressonnière ;

La Grange-aux-Bois ; La Verdure ;

Le Fond du Ru ; Les Boisés ;

Les Debrets ; Les Glapiers ;

Les Maréchaux ; Malaquais ;

Les Piots ; Les Pozards ;

Montbaillon ;

Montchevret ;

Monthodon ; Montleçon ;

Montlevon ; Montmarçon ; Nogent ;

Petit Feuillet ; Romandie ;

Saconnay ;

Saint-Agnan ; Sarigny.

Vallées en Champagne

SOMMAIRE

Vallées Nouvelles vous invite à vous exprimer en toute liberté,
N'hésitez pas à nous envoyer vos documents pour une prochaine
édition à mairie.valleesenchampagne@orange.fr ou par courrier en
mairie de Vallées-en-Champagne

Responsable de publication : Bruno Lahouati

Rédaction : Nelly Triconnet

Crédits Photos : Yannick Cernet, Axomois, Jacqueline Picart, Nelly
Triconnet, Pierre Troublé, Marcel Dartinet, Pascal Lobry

Relevés météo : Marcel Dartinet et Rémy Thomas

Commission information :

Jean Michel Champagne, Bernard Boller, Manon Dagonet, Yannick
Cernet, Bruno Lahouati, Pascal Lobry, Jacqueline Picart, Christine
Orange, Josiane Renard, Rémy Thomas, Nelly Triconnet, Line Troublé,
Pierre Troublé, Valérie Van Gysel.

Rappel :

**Les personnes qui désirent recevoir les informations municipales par
mail sont priées de nous en faire la demande par mail.**



Janvier 2018

1 Place de l'Eglise Baulne-en-Brie 02330 Vallées-en-Champagne
Tel-fax : 03.23.82.41.39

Courriel : mairie.valleesenchampagne@orange.fr
<https://www.valleesenchampagne.fr/>
<https://www.facebook.com/valleesenchampagne/>

L'édito

Page 3

Les Conseils municipaux 2017

Page 4

Solidarité au cœur de Vallées

Page 9

Au cœur de nos vies :

Etat civil 2017

Du temps qu'il a fait

Page 10

Du bon temps

Page 11

Les associations

de Vallées en Champagne

Page 12

La Maison du Tourisme

Page 13

**Commémoration de la bataille de
la Chapelle – Monthodon**

15 juillet 1918

Page 15

Notre commune nouvelle, Vallées en Champagne, a deux ans, noces de cuir pleine fleur.

Les panneaux indicateurs d'entrées de village situés sur les routes départementales de notre commune ont été posés. Cela participe à la construction de notre nouvelle identité.

Je remercie chaleureusement l'équipe municipale de son investissement au service de l'intérêt général. De plus, son assiduité lors des réunions de conseil est à souligner. La confiance qu'elle me témoigne est un soutien important pour affronter les difficultés inhérentes à la fonction de maire et aux bouleversements liés aux réformes territoriales.

L'implication de notre personnel dans la bonne humeur est un stimulant. Merci à toutes les associations et comités des fêtes de notre commune, aux bénévoles d'un jour, qui enrichissent le bien vivre ensemble.

La commune nouvelle porte toutes mes espérances, au niveau financier le bilan est édifiant (Chiffres arrondis) :

- En 2015 les dépenses réelles de fonctionnement s'élevaient à 350 000 €
- En 2017 les dépenses réelles de fonctionnement au 12/12/2017 s'élèvent à 300 000 €
- En 2015 l'excédent cumulé s'élevait 475 000 €
- En 2017 l'excédent cumulé au 01/01/2017 s'élevait à 875 000 €

La dotation globale de fonctionnement versée par l'état s'élevait à 62 € par habitant et par an. Le passage en commune nouvelle nous a permis de passer à 98 €.

Cette bonne santé financière va nous permettre de lancer un programme de travaux ambitieux sur nos trois communes historiques. Ce programme 2018-2020 est estimé à 380 000 €. Le budget communal peut le financer sans recourir à l'emprunt et à fiscalité constante.

Une commission d'élue(s) et de non élu(e)s, dédiée à la commémoration de la deuxième bataille de la Marne, a fourni un travail conséquent. Cette tragédie humaine s'est déroulée, entre le 15 et 20 juillet 1918, sur le territoire de nos trois communes historiques. La qualité de ce travail, nous permettra probablement d'obtenir le label mission centenaire. Ce label servira au rayonnement de notre commune (voir pages 15 & 16 de ce bulletin).

Je termine par cette phrase de monsieur Henry FORD

« *Se réunir et un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite* ».

Nous sommes heureux de vous convier à la cérémonie des vœux le samedi 13 janvier 2017 à 17 h à la salle Eugénie à Baulne en Brie. Si certaines personnes ont des difficultés pour s'y rendre n'hésitez pas à nous contacter : c'est un moment de rencontre pour tous.



*Je vous souhaite
une belle année 2018.*

*La beauté est l'harmonie du
hasard et du bien.*

Bruno Lahouati,
Maire de Vallées en Champagne

LES CONSEILS MUNICIPAUX 2017

VOTRE MUNICIPALITE

Maires et adjoints	Fonction
LAHOUATI Bruno	Maire
PICART Jacqueline	Maire déléguée La Chapelle-Monthodon
PICART Claude	Maire délégué Saint Agnan
LARANGOT Béatrice	1 ^{ère} adjointe
ROULOT Jean-Yves	2 ^{ème} adjoint
TROUBLE Pierre	3 ^{ème} adjoint
DAGONET Francis	4 ^{ème} adjoint
PICART Olivier	5 ^{ème} adjoint
DESTOUCHES Alain	6 ^{ème} adjoint
DARTINET Marcel	7 ^{ème} adjoint

Voici les principales questions abordées lors des réunions de conseils municipaux en 2017 (délibérations adoptées à l'unanimité sauf mention contraire).

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/01/2017

✓ Instruction des dossiers d'urbanisme la convention relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme avec la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry.

Votants 21 Pour 15 Contre 1 Abstentions 5

✓ Don accordé au secours populaire : 50 €

Votants 21 Pour 13 Contre 5 Abstentions 3

✓ Demande de subvention de la commune de Laucourt, commune de 200 habitants, dans la Somme, sollicite une subvention par solidarité suite à un accident mortel causé par le basculement d'une nacelle entraînant le décès d'un bénévole, le second fut grièvement blessé. Suite à cet accident, la commune a été condamnée par le Tribunal Administratif d'Amiens à payer 340 489,52 € aux familles des bénévoles. Le budget communal de Laucourt ne permet pas de faire face financièrement à cette condamnation. Par solidarité, le conseil municipal décide d'allouer une subvention à hauteur de 100 € pour la commune de Laucourt.

✓ Suite à l'accident cité ci-dessus, le maire propose de revoir toutes les conventions avec les élus ou bénévoles qui utilisent du matériel roulant ou autre matériel au service de la commune afin que ces élus ou bénévoles soient couverts par leurs assurances ou par celle de la mairie. Il est important que les personnes qui travaillent bénévolement pour la commune se renseignent auprès de leurs assurances du niveau de leur couverture.

✓ Présentation du RIFSEEP (Nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).

✓ Point sur les participations financières pour les voyages scolaires : Validation des propositions de la commission Action sociale du 20/12/2017 (voir rubrique solidarité).

QUELQUES CHIFFRES 2017 :

	Baulne en Brie	La Chapelle Monthodon	Saint Agnan
Taxe d'habitation	13,88%	9,46%	12,19%
Taxe Foncière Bâti	8,56%	5,18%	7,33%
Taxe Foncière Non Bâti	17,00%	10,70%	17,81%

Tarifs des concessions de cimetière	
Concession 2 m ² - 30 ans	90 €
Concession 2 m ² - 50 ans	150 €
Concession 1 m ² - 50 ans	150 €
Columbarium - 50 ans	300 €
Jardin du souvenir	gratuit

TARIFS DES SALLES COMMUNALES

Salle Eugénie Baulne-en-Brie

Habitants de la commune & Associations cantonales 114 €
Extérieurs 250 €

Salle de la Chapelle-Monthodon

Habitants de la commune & Associations cantonales 100 €
Extérieurs 180 €

Salle du Moulin Baulne-en-Brie

Habitants de la commune & Associations cantonales 84 €
Extérieurs 122 €

GITE COMMUNAL A BAULNE-EN-BRIE

Surface : 190 m², 5 chambres
Capacité : 11 personnes

Responsable : Béatrice Larangot
<http://www.gites-de-france-aisne.com>

Gite n° 22

*Groupeement d'achat de fioul :
Se renseigner en mairie*

Plan de Gestion des Espaces verts et achat du matériel

Coût de l'étude : 5 400 €
Desherbeuse, 18 000 €
Subvention possible de l'Agence
de l'Eau (Taux 80 %)

Auberge de l'Omois : Réhabilitation de la totalité des salles d'eau 34 650 €

Subventions : Contrat de
Ruralité et les fonds LEADER

Travaux d'accessibilité

Subvention Dotation d'Equipe-
ment des Territoires Ruraux

Travaux de consolidation du mur du cimetière de Saint Agnan

Travaux 4 776.24 €

Travaux dans le logement communal de Saint Agnan



Les jeux pour l'aire de jeux (Baulne en Brie)

Panneaux de signalisation

Subvention DETR



✓ Informations et questions diverses

- Une réunion sur les aidants permettant le maintien à domicile des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer suivie d'un débat sur cette maladie se déroulera jeudi 9 février 2017 à 20h30 à la salle Eugénie. Les intervenants viennent du service gériatrie de l'hôpital de Villiers Saint Denis.
- L'association vient à titre gratuit, le conseil propose d'offrir un repas aux intervenants qui seront au nombre de quatre.
- Le CIVC a été débouté suite à son recours contre l'utilisation du mot champagne, pour le nom de Vallées en Champagne.

CONSEIL MUNICIPAL DU 01/03/2017

✓ Attributions de compensation

Suite à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT) les effets de la fusion avec les Communautés de communes de Condé en Brie, du Tardenois, et l'extension à 21 communes de la Communauté de communes de l'Ourcq et du Clignon, les montants des attributions 2017, doivent être votés pour Vallées en Champagne :

Attribution de compensation fiscale prévisionnelle 2017	=	54 484,99 €
Attribution corrective de neutralisation fiscale	=	- 77 864,59 €
Attribution négative de compensation 2017	=	- 23 379,60 €

Votants 28 Pour 26 Contre 0 Abstentions 2

✓ Informations et questions diverses

- Veillée Départementale en souvenir de la bataille du Chemin des Dames le 16 avril 2017.
- Visite du préfet et du Sous-préfet prévue le 24 mars 14h30-17h.
- Problématique du changement du nom des rues, qui impose une modification du KBis pour les sociétés et cela peut avoir un coût important. Il est rappelé que pour les entreprises individuelles le changement de nom de commune suite à une création d'une commune nouvelle n'implique pas de coût supplémentaire.
- Nouveaux habitants : Il est proposé d'établir un livret d'accueil.

CONSEIL MUNICIPAL du 24/04/2017

Résultats d'exécution budgétaire et affectation des **résultats 2016** :

Excédent de fonctionnement 2016 : 874 219,72 €

Excédent d'investissement 2016 : 127 549,35 €

Excédent cumulé 2016 : 1 001 769,07 € (474 978 € en 2015)

✓ Budget Primitif 2017 :

Fonctionnement : 1 021 354 € Investissement : 604 000 €

✓ Demandes de subventions

Comité des fêtes de La Chapelle-Monthodon : 700 €

Comité des fêtes de Baulne : 1 500 €

Comité des fêtes de Saint Agnan : 1 000 €

Odon Attitude : 300 € + subvention exceptionnelle de 250 € pour l'achat de matériel.

Restaurants du cœur de Château-Thierry : 1 000 €

Croix rouge de Château-Thierry : 200 €

Club 3ème Age de La Chapelle : 400 €

L'attribution de ces subventions est subordonnée à la présentation du bilan moral et financier de l'association.

VIVRE A

VALLEES-EN-CHAMPAGNE

Mairie de Vallées-en-Champagne

1 Place de l'Eglise

02330 VALLEES-EN-CHAMPAGNE

Tel-fax : 03.23.82.41.39

mairie.valleesenchampagne@orange.fr

<http://www.valleesenchampagne.fr/>

<https://www.facebook.com/valleesenchampagne/>

PERMANENCES DES MAIRIES

Saint-Agnan :

(03 23 82 08 81)

Le lundi de 17 h à 18 h 30

Baulne-en-Brie :

(03.23.82.41.39)

Le lundi & mardi de 9 h à 12 h

La Chapelle-Monthodon :

(03 23 82 85 55)

Le jeudi de 18 h à 19 h

ET SUR RENDEZ-VOUS AUPRES DES MAIRES :

LAHOUDI Bruno 06 89 69 92 85

Baulne-en-Brie

PICART Jacqueline 06 88 34 24 55

La Chapelle-Monthodon

PICART Claude 06 07 34 28 65

Saint-Agnan

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

Samu 15

Gendarmerie 17

Pompiers 18

Cabinet médical Condé en Brie

03 23 82 42 26

Pharmacie Condé en Brie

03 23 82 43 75

Cabinet vétérinaire Condé en Brie

03 23 82 42 24

- ✓ Projet de ferme photovoltaïque sur l'ancien site d'enfouissement d'ordures ménagères de la Chapelle.

Monsieur le maire fait part de l'accord de principe du groupe Suez Sita environnement pour l'implantation d'une ferme de panneaux photovoltaïques sur le site d'enfouissement de La Chapelle.

Un groupe de travail sera constitué au sein du conseil municipal pour étudier ce projet.

- ✓ Commission intercommunale des impôts directs de la Communauté d'Agglomération de Château-Thierry : Marcel DARTINET est nommé pour représenter la commune auprès de cette commission.

CONSEIL MUNICIPAL du 18/05/2017

- ✓ Démission de Monsieur Rénald LABBEE du conseil municipal.

- ✓ Taux d'imposition 2017

Le conseil municipal, vote les taux d'imposition moyens applicables à chacune des taxes :

Taxe d'habitation : 13,41%

Taxe sur le foncier bâti : 11,99 %

Taxe sur le foncier non bâti : 17,08 %

Votants 25 Pour 17 Contre 3 Abstentions 5

- ✓ Association Syndicale Autorisée (ASA) de Baulne

Lors de violents orages, le vignoble de Baulne-en-Brie est soumis à d'importants phénomènes de ruissellement et d'érosion impactant essentiellement le village, les chemins et la voirie.

Un schéma hydraulique général et des études à la parcelle ont été réalisés en 2016 afin de disposer d'un premier projet estimatif d'aménagements hydrauliques sur le coteau viticole de la commune.

Ce dossier est porté par la commune avec la volonté d'accompagner la création d'une ASA de Baulne en Brie. La municipalité s'était prononcée en faveur de la création de cette ASA, en décidant d'engager la procédure de création à partir du dossier constitué et de régler les dépenses afférentes jusqu'à ce que l'ASA soit officiellement opérationnelle.

La facturation de tout ou partie de ses frais sera étudiée et établie avec le futur président de l'ASA de Baulne en Brie, dès lors que cette dernière sera constituée. Les pièces constitutives de l'ASA, élaborées par la Chambre d'Agriculture de la Marne et un groupe de travail rassemblant commune et viticulteurs sont en cours d'élaboration. Regroupant tous les propriétaires de l'AOC de Baulne en Brie, l'ASA de Baulne en Brie aurait en charge l'exécution et l'entretien des travaux limitant l'impact des ruissellements à l'aval et améliorant les conditions d'accès dans les vignes ainsi que les travaux d'aménagement des chemins d'exploitation. En portant la maîtrise d'ouvrage du projet hydro-viticole, l'ASA de Baulne en Brie permettra de prévenir les risques de ruissellement, d'aménager les chemins et de mettre en valeur les propriétés viticoles sur son territoire.

- le conseil municipal décide de poursuivre l'accompagnement des viticulteurs dans la procédure de création de l'ASA des coteaux viticoles du territoire de Baulne en Brie.

- le conseil municipal de Vallées en Champagne autorise le Maire à engager une procédure de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) si le 28 février 2019, cette ASA n'est pas constituée et demande à monsieur le Maire d'étudier les modalités de refacturation auprès de la future ASA des frais relatifs aux études préalables et à la constitution de l'ASA et autorise monsieur le Maire à régler les dépenses afférentes au moyen des crédits prévus à cet effet dans le budget, jusqu'à ce que l'ASA soit financièrement opérationnelle.



Au Mur de Mémoire



A l'Auberge de l'Omois



A la savonnerie des Anes de l'Omois



Chez Olivier Picart, qui présente sa salle de traite automatisée



Et pour finir, le patrimoine local



CONSEIL MUNICIPAL du 30/08/2017

✓ Demande de réalisation d'un remembrement rural du territoire de la Chapelle-Monthodon : Des élus propriétaires de la Chapelle-Monthodon souhaitent lancer une procédure d'aménagement foncier sur le territoire communal de la Chapelle-Monthodon. Monsieur le maire propose de faire une demande auprès du département de l'Aisne pour la faisabilité et le financement de cet aménagement foncier. Le conseil municipal, décide de solliciter le département de l'Aisne.

✓ Création de poste pour agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité en tant qu'adjoint administratif.

✓ Autorisation de la collectivité à s'engager dans le document unique d'évaluation des risques professionnels.

✓ Défense incendie :

Le conseil municipal propose de créer une commission défense incendie composée des délégués communaux de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne (USES) chargée de recenser les besoins éventuels pour améliorer la défense incendie de la commune nouvelle :

Baulne en Brie : Nelly Triconnet et Jean-Michel Champagne

Saint Agnan : Olivier Farard et Joël Neyrinck

La Chapelle : Eric Mérat et Jean-Yves Roulot

Quatre poteaux seront remplacés en 2017 (1 rte du breuil à Baulne en Brie, 1 rue de Clairefontaine à La Chapelle, 1 rue de Saconnay et 1 à Emoy à Saint Agnan).

CONSEIL MUNICIPAL du 23/11/2017

✓ Charges transférées en lien avec la compétence Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à la CARCT : modification des montants des attributions de compensation découlant de ces transferts de charges

Votants 25 Pour 19 Contre 1 Abstentions 5

✓ Adoption du pacte fiscal et financier de solidarité avec les communes de la CARCT et des charges transférées en lien avec les compétence Politique de la ville et des Zones d'Activités Economiques.

CREATION D'EMPLOIS – 1 adjoint technique (Temps non complet 17 h 30), 1 adjoint administratif (Temps non complet 17 h 30) : emplois occupés par Mme Paquet, fin du Contrat Emploi Avenir et stagiairisation.

✓ Cadeaux de fin d'année au personnel communal (Valeur 50 € par agent).

✓ Achat de terrain à l'euro symbolique

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'acheter une parcelle de terrain à monsieur Romain Faye pour l'euro symbolique (sur laquelle est construit un seuil qui permet alimenter le bief de l'ancien moulin de Baulne). La loi sur la continuité écologique des cours d'eau, nous impose l'aménagement de ce seuil. Afin de pouvoir bénéficier des subventions de l'agence de l'eau Seine Normandie, la municipalité a obligation d'être propriétaire de la dite parcelle. Après délibération, le conseil municipal accepte l'achat de la parcelle à l'euro symbolique.

✓ Informations et questions diverses

- Monsieur Rémy Thomas signale qu'il faudrait refaire la matérialisation des plaques du réseau pluvial (Baulne en Brie) par un point rouge à l'aplomb de celles-ci à environ 1 mètre de hauteur.

- Monsieur le maire fait part de la démission de monsieur Jean-Michel Champagne en qualité de 6^{ème} adjoint. Monsieur Jean-Michel Champagne considère que son activité professionnelle ne lui permet plus de consacrer le temps de travail nécessaire que doit un adjoint.

Monsieur le maire souligne que cette démission est marquée par la probité.

- Monsieur Christophe Delannoy projette d'organiser une exposition/ conférence à Vallées en Champagne, du 24 au 25 mars 2018 sur le thème du 40^{ème} anniversaire de l'engagement de la France au sein de la FINUL (force intérimaire des nations unies au Liban). Dans ce cadre, monsieur le maire propose la mise à disposition des salles communales de Baulne en Brie.

Travaux d'enfouissement de la fibre à Saint Agnan et La Chapelle Monthodon (Travaux USEDA, Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne).

L'Association Syndicale Autorisée (ASA) de Saint-Agnan a élu son bureau et son directoire en 2017 :



Président :
Claude PICART
Vice-Président :
Vincent MICHEL
Trésorier :
Stéphane ANTOINE
Secrétaire :
Olivier MICHEL



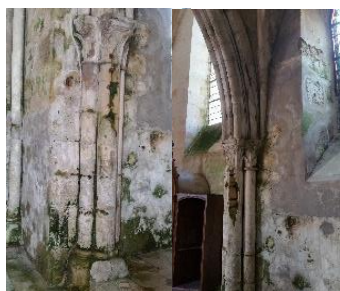
Quelques gros travaux 2018- 2020 pour un montant prévisionnel de 380 000 € :

Etudes pour la réfection du pont de Chézy à La Chapelle-Monthodon
L'étude de sol a été réalisée (3120 € TTC).

Travaux d'urgence sur l'église
(La Chapelle-Monthodon)

Travaux 50 630.50 €

Subventions attendues 33 000 € environ
(DRAC, Conseil Départemental de l'Aisne
Réserve parlementaire)



Aménagement de la rue du Pont à Baulne-en-Brie

Aménagement de l'arrêt de bus sur le RD 4 à Baulne-en-Brie

Aménagements d'embellissement et de sécurisation de la RD à Saint-Agnan

Construction d'un columbarium et d'un jardin du souvenir à la Chapelle-Monthodon ...

Veillée Départementale en souvenir de la bataille du Chemin des Dames le 16 avril 2017



Journée à la mémoire des déportés



Cérémonie du 11 Novembre



SOLIDARITE AU CŒUR DE VALLEES

DES ASSOCIATIONS SUSCEPTIBLES DE DONNER DES AIDES MATERIELLES URGENTES

Maison de la solidarité : Croix Rouge Française –Secours catholique - Secours Populaire - Restos du cœur
15, avenue de la république 02400 CHATEAU THIERRY Tél : 03.23.83.21.34

DES ASSOCIATIONS SUSCEPTIBLES D'APPORTER UNE PRISE EN CHARGE SUR LE PLUS LONG TERME

A.P.A.J.H. "Maison d'Éloïse" Avenue Joussaume Latour
02400 CHATEAU THIERRY Tél : 03.23.69.41.56

Foyer des Jeunes Travailleurs

Résidence "Le Rivage" 58 bis, avenue d'Essômes 02400 CHATEAU THIERRY
Lundi au vendredi : 9h - 18h Tél : 03.23.83.31.66 Fax : 03.23.69.98.92
www.accueil-et-promotion.org

A.P.E.I "2 Vallées" 14, rue Jules Maciet 02400 CHATEAU THIERRY
Tél : 03.23.69.52.60

Foyer de l'Espérance 18, avenue du Général de Gaulle 02400 ESSOMES SUR MARNE Tél : 03.23.83.13.80 Fax 03.23.69.96.83

Service Médiation sociale : 06.71.59.13.96

DES ORGANISMES PUBLICS, ACTEURS DE NOS VIES

Caisse Primaire d'Assurance Maladie, 15 rue des Filoires 02400 CHATEAU-THIERRY Tél 0820.849.021

Caisse d'Allocations Familiales – Point Services Familles, 6 Rue Gerbrois 02400 CHATEAU-THIERRY Tél : 03.23.69.56.00 www.soissons.caf.fr

Centre de Circonscription d'action sanitaire et sociale 1 rue Robert Lecart 02400 CHATEAU-THIERRY Tél : 03.23.83.85.00

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) CARCT, 3 Rue de la Mairie, 02850 COURTEMONT-VARENNES 03.23.82.08.14

Centre Local de Coordination gérontologique (CLIC) 4 Avenue Pierre et Marie Curie, 02400 CHATEAU-THIERRY Tél : 0800.225.922 ou 03.23.71.68.60

Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aisne, Route de Besny, 02000 LAON, 03.23.24.89.89

AIDER LES ENFANTS DE VALLEES EN CHAMPAGNE A PARTIR EN VOYAGE SCOLAIRE

- La commission de l'action sociale propose que les enfants domiciliés sur la commune et scolarisés dans un établissement scolaire public portant un projet de sortie ou de voyage scolaire peuvent bénéficier d'une aide financière.

- Le montant pris en charge est calculé à partir d'un pourcentage du coût du voyage ou de la sortie.

Montant du voyage	Taux d'aide
de 0 à 200 €	20%
de 201 à 500 €	15%
de 501 à 1 000 €	10%

- La commune se réserve la possibilité d'accorder une aide supplémentaire sur présentation de justificatifs. Cette prise en charge ne pourra pas dépasser 80 % du montant de la sortie scolaire et pourra être assortie d'une obligation de prendre contact avec une assistante sociale pour apporter un soutien approprié à la situation de la famille.

DEMANDER UNE AIDE EXCEPTIONNELLE

- Les principaux critères d'attribution d'une aide par la commune de Vallées en Champagne (critères adoptés par la commission action sociale du 20/12/2016) :

- Le caractère urgent ou exceptionnel de la situation du demandeur.

- Le seuil de pauvreté défini par l'INSEE 822 € ou 987 € par mois pour une personne seule en 2012, dernière référence INSEE).

- Les démarches (en cours ou finalisées) auprès des autres organismes susceptibles de lui apporter une aide.

- Les aides seront accordées avec avis de l'assistante sociale au vu du dossier constitué.

L'ASSISTANTE SOCIALE :

UN INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE

Pour toute demande d'aide sociale l'assistante sociale du secteur saura vous renseigner sur les possibilités d'aides existantes et vous aider dans vos démarches auprès des différents organismes susceptibles de vous apporter un soutien approprié à votre situation : Chômage, Dépendance, Maladie, Travail précaire, Handicap.



Conseillère en économie sociale et familiale : 03.23.83.85.08

Assistante sociale : 03.23.83.85.00
Permanences de 9h30 à 12h00 (mairie)

- A Condé en Brie, le 3^{ème} mardi matin de chaque mois

- A Crézancy

Les autres mardis

Aisne Habitat : 03.23.26.73.50

- A Condé en Brie, le 3^{ème} vendredi matin de chaque mois

AU CŒUR DE NOS VIES

ETAT CIVIL 2017

NAISSANCES



Julia TANET
17 Janvier, La Chapelle-Monthodon

Vanina HORNECK
7 février, La Chapelle-Monthodon

Télio GAÏL
14 juillet, La Chapelle-Monthodon

Maxence CHARDONNET
24 Octobre, Baulne en Brie

MARIAGES



Valérie CHARPENTIER & Geordan
PIFFRE 9 septembre, Nesles-la -
Montagne
Florian SWICK & Anthony
DEBORDEAUX
24 Juin, La Chapelle-Monthodon

Julie RIBEIRO & Pascal GEORGET
2 Juillet, Baulne en Brie

Françoise RESSOUCHES & Madjid
MAMMAR
15 juillet, Baulne en Brie

Emmanuelle CONFAIS et Jean-
Baptiste MALRAUX, 23 décembre,
Baulne en Brie

DECES



Gilles HIERNARD
1^{er} Janvier, Baulne en Brie

CHATELAIN Josette
9 janvier, La Chapelle-Monthodon

Pierre PRUDHOMME
1^{er} Mai, Baulne en Brie

Denise EVRAT veuve KRIKILLON
1^{er} Mai, Baulne en Brie

Claude LEBLOND
17 Mai, Baulne en Brie

Laure BERNARD veuve MALLET
30 Août, Baulne en Brie

DU TEMPS QU'IL A FAIT

météo

Précipitations

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet
mm pluie 16	84	71	102	58	150	75	75
mm pluie 17	44,25	57,25	67,25	6	49,5	78	61,25

	août	septembre	octobre	novembre	décembre	total	moyenne/ mois
mm pluie 16	15	17	49	48	18,25	762,25	63,5
mm pluie 17	115	142,5	32,5	102	ND	755,5	68,7

Températures

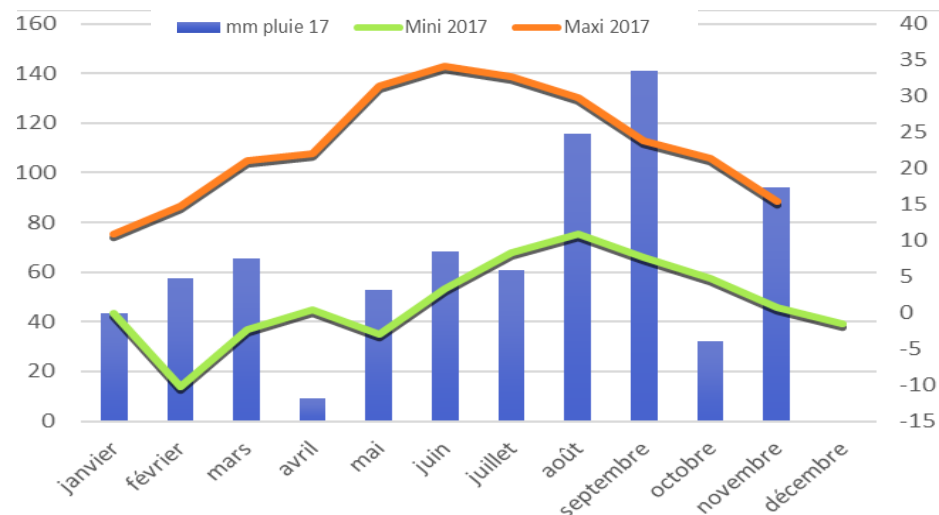
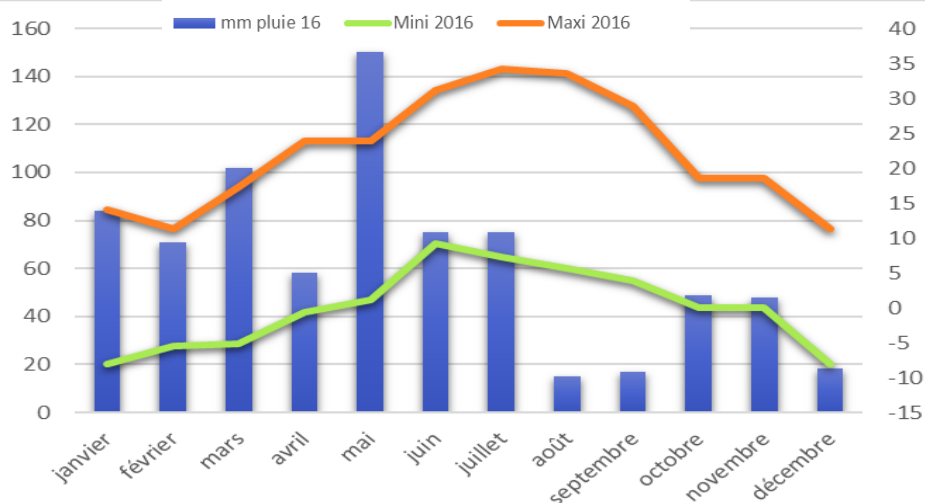
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	
2016	-8,1	-5,5	-5,1	-0,6	1,2	9,2	Minimum
2017	-10,2	-2,4	0,4	-3	3,3	8,3	Minimum

2016	14,1	11,3	17,2	23,8	23,8	31,2	Maximum
2017	10,9	14,7	21	22,1	31,4	34,2	Maximum

	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	
2016	7,3	5,6	3,8	0	-6,1	-8	Minimum
2017	10,9	7,7	4,8	0,7	-1,5	ND	Minimum

2016	34,2	33,5	28,9	18,6	18,6	11,3	Maximum
2017	32,7	29,7	23,8	21,4	15,4	ND	Maximum

EN 2016 ET 2017 DANS NOS VALLEES



DU BON TEMPS QUE L'ON A PRIS

AUX LECTURES ET EVENEMENTS « CULTURELS »

Lectures amoureuses, Atelier cuisine et chasse aux œufs



AUX FETES DES VALLEES



*Festival
Musiques en
Omois,*

*Repas des
anciens*

*14 juillet à
Saint Agnan*

*Fête de la
Chapelle,*

AUX SPORTS QUE L'ON REGARDE OU PRATIQUE

Concours de pétanque, Odon attitude, randonnée gourmande



D'HALLOWEEN A NOËL



(Photos Y Cernet, M Dartinet, P Lobry, J Picart, N Triconnet, P Troublé)

ASSOCIATIONS DE VALLEES EN CHAMPAGNE

Depuis la création de la commune de VALLÉES-EN –CHAMPAGNE chaque association propose volontiers ses activités aux habitants des trois villages, éventuellement dans la limite des places. Les comités des fêtes ont participé en 2017 à l'organisation du Festival de l'Omois le 7 juillet. Ils ont ouvert certaines activités spécifiques (belote, randonnées...), et ont conservé les animations relevant de leur identité locale (chasse aux œufs, Noël...)

BAULNE EN BRIE



COMITÉ DES FÊTES

Président : Pierre WOIRET Vice-président : Philippe PONS
Secrétaire : Nelly TRICONNET Secrétaire adj. : Françoise BARON
Trésorier : Jean-Michel CHAMPAGNE Trésorier adj. : Marcel DARTINET

Assemblée générale en janvier.

Activités en 2017 : loto en mars, feu de la Saint-Jean, Halloween, mais aussi l'animation lecture avec Dorie Capadine, atelier cuisine en avril, une activité sportive par an : Run & Bike en 2017, tournoi de foot en 2016.

Contacts : Pierre WOIRET 06 23 91 78 44 Nelly TRICONNET 06 65 54 32 73

LA CHAPELLE MONTHODON



COMITÉ DES FÊTES

Président : Louison TANET
1^{er} Vice-président : Jean-Louis PICART 2^{ème} Vice-présidente : Josiane RENARD
Secrétaire : Céline PICART Trésorière : Marina TRIGOT-DUARTE

Assemblée générale en janvier.

Activités en 2017 : loto en février, concours de pétanque le 1^{er} mai, barbecue le 13 juillet, Fête patronale le 1^{er} WE de septembre, randonnée gourmande nocturne avec Saint-Agnan.

Contact : Céline PICART 06 84 19 49 53

CLUB DU 3^e ÂGE

Présidente : Josiane RENARD Vice-président : Martial ROULOT
Secrétaire : Marie-Thérèse Trésorière : Mme DUICK

Assemblée générale en mars.

Activités en 2017 : Galette des rois, Pâques, sortie restaurant en mai, repas en salle en juillet, le Beaujolais nouveau, Noël, et les anniversaires !

Animation et jeux de société ouverts à tous

Les jeudis de 14 heures à 18 heures 30, salle des fêtes de La Chapelle

Contact : Josiane RENARD 03 23 8243 80

ODON ATTITUDE

Présidente : Lucie HAUMONT Secrétaire : Isabelle BRETON
Trésorière : Rachel MÉRAT Coach sportive : Adeline

Assemblée générale en octobre.

Ateliers de mise en forme et entretien musculaire : gym douce, cardio pounds, cardio step, bodyscult

Les lundis 10h/11h, 19h30/21h et mercredis 19h30/21h à la salle des fêtes de La Chapelle.

Contact : Adeline 06 87 83 23 27

Accompagnement de projets culturels tous les 2 ans : en 2016 Agri-Culture autour de Olivia Rosenthal, auteur.

Contact : Lucie HAUMONT 03 23 82 13 02

SAINT-AGNAN



COMITÉ DES FÊTES

Présidente : Stéphanie PATINY Trésorière : Delphine LAURAC

Adjoint délégué : Francis DAGONET

Assemblée générale en novembre.

Activités en 2017 : chasse aux œufs de Pâques, soirée du 13 juillet : paëlla (sur réservation) et bal, animations et jeux du 14 juillet sur la place, randonnée gourmande nocturne avec La Chapelle en octobre, Noël des petits et des grands : goûter, animation.

Contacts : Stéphanie PATINY 06 30 92 65 14 Delphine LAURAC 06 20 58 32 73

La Maison du Tourisme Les Portes de la Champagne

Pour qui ? Pourquoi faire ?

Créée en 2013, la maison du tourisme Les Portes de la Champagne travaille à la mise en valeur du territoire par le tourisme. Ses principales missions sont l'accueil et l'information, la promotion, la commercialisation (vente d'excursions à la journée ou courts-séjours) et la gestion d'équipements.



Elle est au service des habitants, des visiteurs et du développement économique par la promotion touristique de la destination les Portes de la Champagne, sur les territoires de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry et de la communauté de communes du Canton de Charly sur Marne. Depuis 2012, elle structure le réseau vignoble et découverte. En 2016, 51 vigneron ont été labellisés.



En 2017, la maison du tourisme a accueilli 8 000 visiteurs dans ses locaux, situés au sein de la Maison de l'Amitié France-Amérique, au 2, place des Etas Unis à Château-Thierry. La majorité des demandes des visiteurs concernent la découverte de notre territoire. Aux beaux jours, elle a renforcé sa présence lors d'événements de proximité et a lancé sur des manifestations et marchés locaux « Le Crieur des Portes de la Champagne »



Dans une volonté de sensibiliser les habitants aux richesses des Portes de la Champagne, une programmation de visites guidées en saison a permis à plus de 350 personnes de découvrir ou redécouvrir notre patrimoine local.

La maison du tourisme va au-delà de ses frontières pour promouvoir notre destination touristique. En 2017, elle a participé notamment au Salon de l'Agriculture, au salon du tourisme Monde à Paris, au Jumping International de Chantilly, au French Affairs aux USA, la Journée Champagne à Lille...

Près de 130 groupes (adultes et scolaires) ont profité de notre belle destination lors d'une excursion. Cela représente plus de 4 500 personnes accueillies. Cette activité génère plus de 60 000 € de chiffre d'affaires, reversés essentiellement aux sites et restaurants fréquentés.

La Communauté d'Agglomération de Région de Château-Thierry a confié à la maison du tourisme l'animation du musée de mémoire de Belleau. Ouvert en mai 2008, chaque année, le musée accueille des visiteurs de plus en plus nombreux. En 2017 (de mai à novembre), plus de 3 600 visiteurs ont franchi les portes du musée dont 1/3 de visiteurs américains.

Ce sont 9 personnes qui travaillent toute l'année pour mener à bien toutes ces missions. N'hésitez à passer nous voir. La maison du tourisme est ouverte 341 jours par an. Elle a été classée en catégorie 2 et labellisée tourisme et handicap. Nous vous invitons à venir découvrir notre boutique. Elle est achalandée de produits locaux gourmands et artisanaux, une bonne idée de cadeaux adaptée à toutes les événements heureux de nos vies.



Prospective de développement touristique de notre territoire*

******En 2016, La consommation touristique en France s'élève à 158,9 milliards d'euros et est équivalente à 7,13% du PIB (produit intérieur brut). Deux tiers de cette consommation sont réalisés par des résidents français.

De l'intérêt de développer le tourisme pour toute l'économie de notre territoire.

Si nous appliquons les ratios suivants :

A- Un visiteur qui franchit la porte de la MDT (maison du tourisme) = 10 visiteurs sur notre territoire.

- En 2016, 9 000 personnes sont venues à la MDT ce qui équivaut à 90 000 visiteurs potentiels sur notre territoire.

B- Avec une taxe de séjour collectée en 2016 d'un montant 55 000 € et une taxe de séjour moyenne de 0,60 € par nuitée et par visiteur, cela correspond à 91 666 nuitées donc visiteurs.

(Vérification des données du point A)

**Prospective à compléter par une étude plus approfondie*

***Si nous appliquons une dépense moyenne par visiteur de 90 € par jour.*

Cela a généré en 2016 8 100 000 € de retombées économiques sur notre territoire.

Conclusion

Si nous sommes en capacité d'attirer, grâce au travail de la MDT et des différents acteurs du tourisme, 10 000 visiteurs par an de plus sur notre territoire, ou de les retenir une nuit supplémentaire, cela générera environ 900 000 € par an de retombées économiques liées au tourisme. Sur 3 années, cela représente 2,7 millions €.

Cela permet de maintenir et de dynamiser l'emploi et la richesse de notre territoire

**Données de la DGE (direction générale des entreprises)*

Pour en savoir plus consultez la rubrique « études et statistiques »

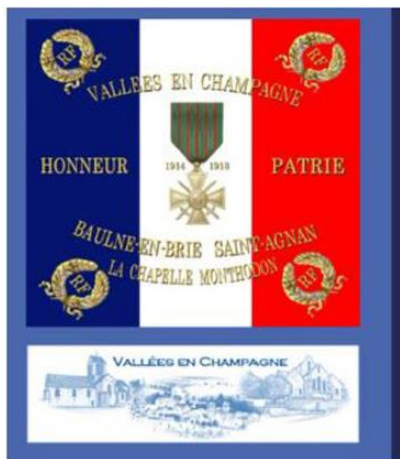
www.entreprises.gouv.fr

Monsieur Alain Aubertel
Président de la MDT

Monsieur Fatha Nekilhi
Directeur de la MDT

Monsieur Bruno Lahouati
1^{er} Vice-Président de la MDT
VP au tourisme au PETR-UCCSA
VP au tourisme à la CARCT





Centenaire

Seconde bataille de la Marne

Combats

Du 15 au 20 juillet 1918

La Chapelle-Monthodon, Saint-Agnan, Baulne-en-Brie

Journée de commémoration

Le 15 juillet 2018



Détail du tableau de Saint-Agnan (Maurice Roussou)

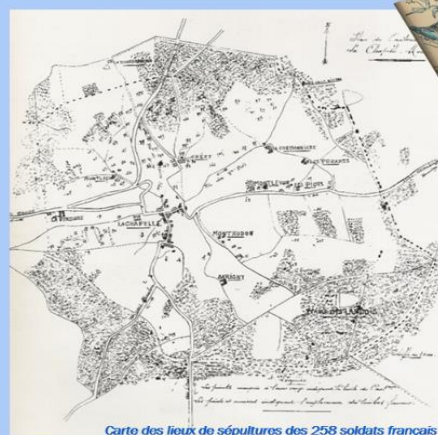


Message aux parents de soldats

Notre municipalité, Vallées-en-Champagne (02330), ambassadrice de la mémoire des soldats tombés sur son territoire lors de la seconde bataille de la Marne, souhaite commémorer le sacrifice des 258 militaires français tués et ensevelis sur l'aire communale en juillet 1918. Si vous êtes en parentèle avec l'un d'eux, veuillez nous le faire savoir. Vous serez invités aux manifestations organisées le 15 juillet 2018, en souvenir de votre défunt parent, mort pour la France. Nous serons honorés de votre présence.

Bruno Lahouati
Maire de Vallées en Champagne

Diffusion sur les réseaux sociaux en français, anglais et allemand



La journée du 15 Juillet 2018

10 h 30 : Cérémonie officielle

Remise du drapeau, Porte-drapeaux,

Détachement de soldats américains Harmonie de Dormans

12 h 00 Vin d'honneur suivi d'un buffet sur la place de la Chapelle

Après-midi : Randonnées du centenaire

Taxi ambulance de la Marne - Les Poilus de la Marne

Exposition (scénettes de batailles + costumes d'époque)

Projection du film « Terre de mémoires » dans l'église



La Chapelle-Monthodon

Lâcher groupé de ballons

(avec des cartes aux noms des soldats)

19 h 30 Soupe du Poilu

23 h 00 : Lâcher de lanternes

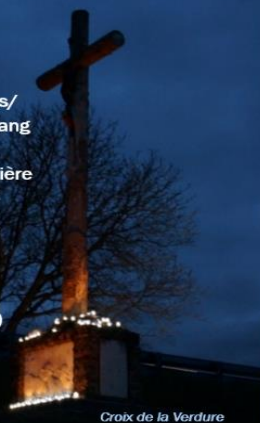
depuis les différents lieux de sépultures, au son du glas des églises de Vallées en Champagne, illuminées en bleu horizon



Les 3 randonnées du souvenir

Illustrées par des silhouettes pérennes de soldats.
Un récit évoquera la vie des acteurs de cette bataille.
(borne audio + QR Code)

1. La Verdure
2. Montleçon
3. Les Aulnettes/
la Pièce de l'Etang
4. Chézy
5. La Cressonnière
6. Les Pozards
7. Les Piots
8. Montlevon
9. Monthodon
10. Village
(Clairefontaine)
11. Evril
- 12 13 & 14
Les 3 villages



Un hommage à tous les soldats et victimes civiles morts durant cette bataille



Grâce au travail historique réalisé par Messieurs Jean VEDOVATI et Bernard BOLLER pour les soldats français.

En lien avec le mémorial de Belleau pour les soldats américains.

Avec le concours des élèves du lycée européen de Villers-Cotterêts, qui recherchent l'identité des soldats allemands tués sur le territoire communal, afin que la mémoire de leur mort, au même titre que les combattants français et américains, traverse le siècle.



Cimetière provisoire américain de Saint Agnan

Nous souhaitons conter l'histoire de cette tragédie humaine, qui a martyrisé notre terre, et transmettre cette page de notre passé aux générations futures, au service de la paix et de la concorde entre les peuples.

Mobilisons nous Pour un hommage fraternel Le 15 juillet 2018

Cimetière américain de Bois Belleau



Les Fantômes de Landowski



Contacts

Bruno LAHOUDI,
Maire de Vallées-en-Champagne
06 89 69 92 85

Jacqueline PICART,
Maire déléguée de la Chapelle-Monthodon
06 88 34 24 55

Claude PICART,
Maire délégué de Saint-Agnan
06 07 34 28 65

Mairie de Vallées-en-Champagne
1 Place de l'Eglise Baulne en Brie
02330 Vallées-en-Champagne
03 23 82 41 39
mairie.valleesenchampagne@orange.fr